

UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON -
SORBONNE

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs de recherche de 2ème classe, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Chef-fe de projet ou expert-e en infrastructures, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON - SORBONNE, session 2021

La Présidente de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche de 2ème classe,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs de recherche de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Chef-fe de projet ou expert-e en infrastructures, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PARIS 1, au titre de l'année 2021 :

Monsieur CHOPARD-LALLIER David, ingénieur de recherche hors classe, président, Université Paris 1, Paris.
Monsieur BRACHOTTE Sylvain, igr, vice-président, Université de Lorraine, Nancy.
Madame MOINDROT Laurence, igr 2cl, experte, Université de Strasbourg, Strasbourg.
Monsieur BRANCIARD Benoît, igr 1cl, suppléant, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Paris, le 10 septembre 2021

La Présidente
La
Présidente
Christine NEAU-LEDUC

